

Séance du : 16 Septembre 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre le seize septembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, LEBARON Joëlle, LIOTHIÉ Céline,

Excusés ayant donné pouvoir : STORNI Cécile donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents Excusés : GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie

Absent :

Date de convocation : 10/09/2024

Date d'affichage : 10/09/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Réhabilitation bâtiment _ choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire informe que suite à la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment commerce et logement, suivant la procédure adaptée de marché public.

Deux cabinets ont répondu à l'appel d'offre :

- SARL NOELLE MARGOT, 53 avenue de la Gare 43 130 Retournac co-traitant BMV, ISBF, AVP Ingénierie, proposition total 39 435 € HT

- Gautier MAGAUD - MW architecte, 2 lotissement Beausoleil 43500 Craponne, co-traitant Atelier David Fargette, GBA&co, GBA Energies, IESTB proposition total 29 700 €

Où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE de retenir Gautier MAGAUD - MW architecte pour la maîtrise d'œuvre du projet, réhabilitation commerce et logement.**

- **AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce projet.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus




